

PAYS PLATEAU D CAUX MARITIME

Contribution au débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie

Janvier 2012

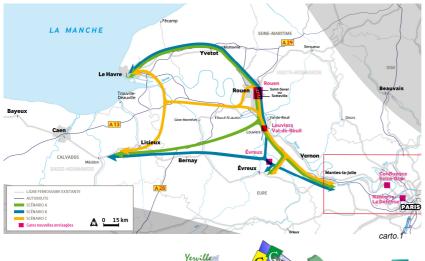
Une opportunité majeure à saisir pour le développement du territoire

Le projet de ligne nouvelle Paris - Normandie présenté au débat public par Réseau Ferré de France a été élaboré pour répondre à deux grandes ambitions:

- Améliorer durablement le quotidien des voyageurs normands et franciliens en leur offrant de meilleures conditions de transport. Ceci implique des trains plus réguliers, plus fréquents, plus rapides, plus confortables, de nouvelles liaisons entre les villes, de nouvelles dessertes et de meilleures correspondances.
- Rapprocher la Normandie et l'Ile-de-France, dans la dynamique du Grand Paris et visant à mieux valoriser les atouts identifiés de chaque territoire au sein d'un ensemble plus fort pour affronter l'avenir. A cette fin, un temps de parcours de 1 h 15 entre Paris et Le Havre, ainsi qu'entre Paris et Caen, a été recherché.

Les scenarios en Normandie :

Sur sa partie normande, le projet propose quatre scénarios. Ils répondent tous aux fonctionnalités attendues, notamment en termes de temps de parcours depuis Paris. Le réseau ainsi complété transporterait environ 30 millions de voyageurs en 2025, soit 10 millions de plus qu'en 2010 quelque soit le scénario retenu. Pour autant, seuls les scenarios A ; B et AB desservent le territoire du Plateau de Caux Maritime et le nord de la Seine-Maritime.











Par Délibération du Comité Syndical en date du 21 octobre 2011, il a été décidé que le Syndicat Mixte du Pays du Plateau de Caux Maritime ; les Communautés de communes de la Côte d'Albâtre. Entre Mer et Lin, Plateau de Caux-Fleur de Lin, de la Région d'Yvetot, d'Yerville-Plateau de Caux, la Ville de Saint-Valery-en-Caux et la Ville d'Yvetot présentent conjointement, dans un document unique, leurs motivations à défendre les tracés desservant notre territoire.

Coordonnées

Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime 2 Place du Général de Gaulle 76560 Doudeville www.plateaudecauxmaritime.fr

Communauté de communes de la Côte d'Albâtre 48 bis route de Veulettes 76450 Cany-Barville www.cote-albatre.fr

Communauté de communes Entre Mer et Lin-40 rue Charles Lescane 76740 Fontaine-le-Dun www.cc-entremeretlin.fr

Communauté de communes Plateau de Caux-Fleur

2 Place du Général de Gaulle 76560 Doudeville www.cc-caux-fleurdelin.fr

Communauté de communes de la Région d'Yvetot 16 Place de l'Hôtel de Ville 76190 Yvetot www.ccrv.fr

Communauté de communes d'Yerville-Plateau de

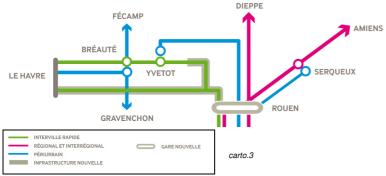
Mairie Place Delahaye 76760 Yerville

Ville d'Yvetot

Place de l'Hôtel de Ville 76190 Yvetot www.mairie-yvetot.fr

Ville de Saint-Valery-en-Caux Place Charles de Gaulle 76460 Saint-Valery-en-Caux www.ville-saint-valery-en-caux.fr





La Charte de territoire, signée en juillet 2004 par le Pays et les Communautés de communes, mentionne "qu'en termes d'infrastructures ferroviaires, le Pays est partie prenante des améliorations qui seront apportées aux liaisons avec Paris et son agglomération, via Rouen et avec Le Havre."

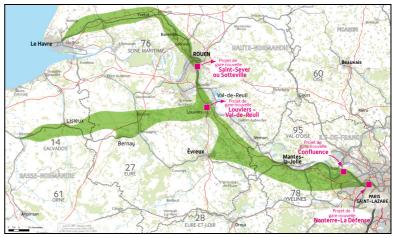
Le sud de notre territoire est en effet un secteur en plein essor avec notamment l'arrivée programmée de l'autoroute A150, le développement du Pôle d'échanges multimodal de la gare d'Yvetot et l'identification par la Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire de la Seine d'une Zone d'activité industrielle et/ou logistique bimodale pour le Fret ferroviaire (développement prévu de la filière industrielle de déconstruction navale, ferroviaire et militaire).

La desserte du territoire par la Ligne Nouvelle Paris Normandie sera donc un atout majeur pour le développement des activités économiques. Ainsi, l'accueil de nouvelles populations travaillant en région parisienne sera rendu possible avec, notamment, la création de "Télécentres" pour les télétravailleurs salariés ou indépendants. Aussi, avec un temps de parcours de 1H entre Paris et Yvetot, la partie littorale du territoire pourra capter plus facilement la clientèle touristique de court séjour.

Enfin, la desserte du territoire par la Ligne Nouvelle Paris Normandie facilitera largement les échanges vers les agglomérations rouennaise et parisienne pour les 2 300 usagers quotidiens de la gare d'Yvetot, tout particulièrement pour leurs déplacements domicile-travail.

Les collectivités du Plateau de Caux Maritime affirment les volontés suivantes :

- Meilleure desserte de tout le territoire ;
- Maintien de la desserte de la gare d'Yvetot ;
- Amélioration du temps de trajet Yvetot/Rouen/Paris;
- Maintien ou amélioration de la fréquence et du cadencement;
- Réalisation du scenario A, du scenario B ou du scenario AB, mais en aucun cas celle du scenario C.



carto.4

Les collectivités du Plateau de Caux Maritime se déclarent favorables à un tracé longeant l'autoroute A29 et l'autoroute A150 afin de limiter l'impact sur le foncier agricole et les paysages.

cartographies n º1 ; n º3 et n º4 : issues du dossier du maître d'ouvrage RFF cartographie n º2 : Pays Plateau de Caux Maritime